**CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 23 janvier 2020**

**1 – AUBERGE**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition de la société PGC pour le rachat du fonds de commerce de l’auberge d’un montant de 52 000 €. Le Conseil Municipal refuse et décide de mettre en place un Droit de Préemption Commercial.

Le Conseil Municipal approuve à l’unanimité ces travaux et autorise Monsieur le Maire à déposer les demandes.

**2 – DEVIS**

Mr le Maire fait part au Conseil Municipal de 2 devis concernant l’abattage d’un arbre vers le terrain de boules.

Lornage

Chambon Paysage

Le Conseil Municipal approuve à l’unanimité le devis de Chambon Paysage : 1008 € TTC

**3 – OUVERTURE DE CREDITS BUDGETAIRES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu’en attendant le vote du budget de la commune, il faut prendre une délibération d’ouverture de crédits budgétaires pour les comptes suivants :

2031 : 3500 €

21318 : 3000 €

Le Conseil Municipal approuve à l’unanimité ces ouvertures de crédits budgétaires.

**Informations diverses :**

* Monsieur POYADE :
  + Contrôle bouches à incendie : cela permet de contrôler le fonctionnement et la quantité d’eau : devis SIVAP 32 €HT par bouche à incendie.
  + Auberge de la Conche : loyers impayés, les gérants ont été reçus en mairie.
  + Chemin piétonnier : RDV avec Mr Goyet à 10h30 le 26/01/2019

Frapna : courrier acceptant le passage sur la 2eme partie du chemin à faire.

* + Plu : Enquête terminée. Un RDV est demandé à la Sous-préfecture pour discuter de la finalité de l’enquête.
  + Ludothèque : 2 personnes intéressées P. Bouton et I Colleau.
  + Don de Mr Chauve de 150 € suite au prêt gratuit de la salle des fêtes suite au décès de son épouse. Ce chèque sera utilisé pour le repas des anciens. Le Conseil Municipal approuve à l’unanimité l’encaissement.
  + Les « James » : il est convenu de prêter le local au-dessus de la mairie en solution provisoire. Devis électricité chauffage et sanitaire fait.
  + Visite des conseillers départementaux le 15/2/2019.